



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2024

Lieu : Liberté Living Lab, Paris

Horaires : 10h-16h

Ordre du jour

Élection du bureau de l'assemblée générale	1
Présentation du rapport moral	1
Présentation du rapport d'activité du CA	4
Présentation du rapport financier	5
Audition du rapport du commissaire aux comptes	6
Présentation du comité de gestion des conflits d'intérêts (CGCI)	7
Présentation des candidatures au conseil d'administration	8
Résultat des votes	10
Présentation du comité d'audit	11
Discussion sur les dispositifs pour assurer la diversité de composition du conseil d'administration	12
Questions diverses	13

Élection du bureau de l'Assemblée Générale (AG)

Présidence : Capucine-Marin Dubroca-Voisin ;

Secrétariat : Camille Françoise, Lupin et d'autres volontaires ;

Scrutatorat : Adélaïde Calais et Ash.

Présentation du rapport moral

Le rapport moral est présenté par Capucine-Marin Dubroca-Voisin, présidente de l'association.

Le rapport complet est disponible sur le cloud de l'association à l'adresse :
<https://cloud.wikimedia.fr/s/JKAAAXdDCjZZg9Sn/download?path=%2F&files=RES-1%20Ra>

[pport%20moral%202023-2024.pdf&downloadStartSecret=uzcy4vqhkm1.](#)

La présidente a souligné que l'association Wikimédia France se porte bien, bien que des risques subsistent. Le mouvement Wikimédia dans son ensemble traverse une période complexe, oscillant entre progrès et stagnation.

Sur le plan international, deux axes principaux ont été évoqués : l'adoption du Code de Conduite Universel, qui établit une base solide pour réguler les comportements au sein du mouvement, et un travail de coordination autour de l'inclusion. Ce dernier, bien qu'essentiel, a suscité des débats parfois vifs au sein des communautés. Wikimédia France a joué un rôle important, malgré la sous-représentation des francophones à l'échelle mondiale.

Concernant la Charte du Mouvement, bien qu'une nouvelle version ait été validée par les communautés et les chapitres, elle n'a pas été approuvée par la Fondation Wikimédia. La stratégie globale du mouvement rencontre également des difficultés, même si certaines initiatives, comme Wikimedia Europe, continuent à progresser, notamment en matière de plaidoyer et de recherche de financements.

Axes stratégiques de Wikimédia France

Axe 1 - Faire rayonner l'association en tant qu'actrice incontournable du numérique libre dans l'éducation, la recherche scientifique et la culture.

Wikimédia France est reconnue pour son expertise, comme en témoignent ses partenariats solides avec les collectivités et institutions culturelles (GLAM¹). Des initiatives telles que les résidences de wikimédiens dans des Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique (Urfist) ou le *Label Culture Libre* démontrent son rôle central dans la promotion de la connaissance libre. Le partenariat durable avec la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF) est également souligné.

***Axe 2 - Favoriser l'engagement bénévole et la diversification des communautés wikimédien*nes.**

Bien que confrontée à des limites budgétaires, l'association a développé des outils et services durables, comme une ligne téléphonique de soutien psychologique et un soutien juridique. Elle encourage également la collaboration avec d'autres organisations francophones pour mieux répondre aux besoins des communautés internationales.

¹ Galleries, Libraries, Archives & Museums.

Axe 3 - Renforcer une culture organisationnelle efficiente, responsable et inclusive.

L'association a entrepris un travail d'efficience, notamment en structurant les feuilles de route des salariés. La recherche de financements reste une priorité, avec l'ambition d'obtenir des ressources européennes et de récupérer le bandeau de collecte de fonds actuellement utilisé par la Fondation Wikimédia.

Axe 4 - Contribuer au développement du mouvement pour la connaissance libre.

Wikimédia France entretient des relations avec d'autres acteurs clés, comme OpenStreetMap, Les sans pagEs ou Vikidia, tout en s'adaptant aux réponses variées de ces organisations. L'association reste prête à saisir des opportunités pour renforcer ces collaborations. Cet axe demeure un défi, étant donné que Wikimédia France dépend en partie des réponses reçues par les acteurs partenaires.

Un événement majeur se profile : l'organisation de la Wikimania 2026 à Paris. Cette initiative représente une opportunité unique pour promouvoir les langues francophones au sein du mouvement et transformer les pratiques, tout en veillant à ne pas surcharger les bénévoles et le personnel.

Bilan et perspectives

La présidente a reconnu que son mandat a été marqué par des défis, notamment en matière de gouvernance. Si l'association dans son ensemble se porte bien, des tensions internes ont pesé sur le conseil d'administration (CA), notamment en raison de fuites d'informations.

Malgré cela, elle a salué la qualité et la diversité des candidatures pour le CA cette année, reflétant un équilibre entre expertise wikimédienne et compétences associatives externes. Elle a également remercié les membres et salariés pour leur engagement, en particulier Rémy et Pascal, pour leur travail respectivement à la direction et sur la trésorerie.

En conclusion, la présidente a exprimé son optimisme pour l'avenir de l'association, tout en soulignant l'importance de maintenir une diversité de points de vue pour éviter toute dérive politisée. Elle a appelé à une participation accrue des membres, tant pour le CA que pour les autres missions associatives, afin de préserver la vitalité démocratique de Wikimédia France.

La présentation s'est achevée par des échanges de questions de la part de l'assemblée concernant entre autres la diversité des membres, les indicateurs et les groupes régionaux.

Présentation du rapport d'activité du CA

Cédric Tarbouriech, secrétaire de l'association présente le rapport d'activité du conseil d'administration.

Le conseil d'administration a accueilli cette année quatre nouveaux membres. Alex Sirac, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina et Florian Cuny. Ces arrivées ont apporté une nouvelle dynamique pour le conseil d'administration. Le secrétaire espère que le prochain renouvellement prolongera cette dynamique pour le conseil d'administration.

Une évolution significative dans le fonctionnement du CA a été réalisée avec la séparation des fonctions de présidence et d'animation. Antoine Srun a pris en charge l'animation du Conseil, permettant à la présidente de se concentrer sur son rôle de représentation et de supervision sans porter également la gestion des réunions. Cette réorganisation, bien qu'ayant suscité des discussions, a pour objectif de fluidifier le travail du CA et d'améliorer son efficacité pour l'année à venir.

Le CA a tenu 11 réunions physiques depuis la dernière Assemblée Générale, représentant un total de 28 heures de réunion en présentiel.

En complément, des réunions en visioconférence d'une durée moyenne d'une heure trente ont été organisées entre les réunions physiques, à raison d'une session tous les deux mois.

Malgré cette organisation, le Conseil reste encore trop absorbé par des tâches de gestion courante, ce qui limite sa capacité à se concentrer sur des questions stratégiques.

Le CA a bénéficié cette année d'un audit de gouvernance mené par Caroline de Paulin. Cet audit a permis de clarifier le rôle du CA en insistant sur la nécessité de prendre de la hauteur et de laisser l'équipe salariée se charger des aspects opérationnels. Cette démarche vise à recentrer le CA sur ses responsabilités stratégiques et à éviter qu'il ne s'implique dans des tâches qui ne relèvent pas de sa mission. Le CA progresse donc dans la compréhension de sa responsabilité et ses limites.

Il a été constaté que certains membres rejoignent le CA pour accéder aux outils nécessaires à certaines tâches spécifiques, devenant ainsi des "super bénévoles". Ce fonctionnement est en décalage avec le rôle attendu d'un administrateur, qui doit se concentrer sur des enjeux stratégiques. Il doit être possible de s'investir dans l'association

sans être élu au conseil d'administration.

Lors des discussions, plusieurs pistes ont été évoquées pour renforcer l'efficacité et le positionnement stratégique du conseil d'administration :

- Structurer le Conseil en comités spécialisés ;
- Prévoir des réunions dédiées exclusivement à la stratégie afin d'éviter de reproduire les mêmes dysfonctionnements ;
- S'inspirer d'exemples extérieurs, comme la séparation stricte entre CA et salariés appliquée temporairement par d'autres structures (comme la Wikimedia Foundation), pour clarifier les responsabilités.

Présentation du rapport financier

Le rapport complet est disponible sur le cloud de l'association à l'adresse :

<https://cloud.wikimedia.fr/s/JKAAXdDCjZZg9Sn/download?path=%2F&files=RES-2%20Rapport%20financier%202023-2024.pdf&downloadStartSecret=wr12dsyfoj>.

Le Conseil d'Administration tient à exprimer sa gratitude :

- À Capucine-Marin Dubroca-Voisin pour l'excellente ambiance de travail instaurée.
- À Jonathan Balima, comptable de l'association, pour sa gestion du stress, particulièrement en fin d'année.
- À la direction (Cindy David et Rémy Gerbet) pour leur implication dans le pilotage financier.

L'année budgétaire 2023-2024 a été marquée par un enjeu critique de redressement financier. Après un déficit important l'année précédente, l'objectif était d'éviter une répétition de cette situation.

Grâce à une analyse approfondie et à des mesures fortes prises dès l'été 2023 par l'équipe salariée, l'association a retrouvé une situation légèrement bénéficiaire.

L'association s'appuie principalement sur deux grandes sources :

- Dons individuels (46 % des ressources) : Progression notable avec 595 000 € collectés en 2024 contre 568 000 € en 2022.
- Subventions (34 %) : Principalement issues du General Support Fund (GSF, anciennement FDC) et d'autres conventions importantes, comme celle du MESR

(Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

L'évolution des produits d'exploitation est positive.

La masse salariale (58 % des charges) est en baisse de 41 000 € (-5 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette stabilisation reflète une meilleure gestion des ressources humaines en cohérence avec la stratégie financière. Par ailleurs, l'arrivée de Sana, en alternance, permet de muscler le pôle finances.

Les frais du CA concernent exclusivement les déplacements directement liés aux fonctions des membres. Une majorité des réunions s'étant déroulées à distance, seuls six membres ont demandé un remboursement. Cependant, l'utilisation de l'outil SAP Concur pour ces démarches a été jugée complexe, ce qui pourrait expliquer cette faible participation.

Il est rappelé aux bénévoles de renseigner régulièrement leurs heures sur [Bénévalibre](#) pour refléter l'impact réel de leurs contributions.

Les frais engagés pour la recherche de fonds s'élèvent à 15 000 €, un montant modéré au vu des résultats obtenus. La dynamique en mécénat se distingue de celle d'autres chapitres, l'association s'appuyant à parts égales sur des dons individuels et des subventions institutionnelles.

L'association a clôturé le Compte Épargne Temps (CET) des salariés qui avait posé problème au cours de l'exercice précédent.

L'association a réussi à redresser sa situation financière grâce à une gestion rigoureuse et à des efforts collectifs. Cependant, elle reste fragile, et une réflexion sur les ressources est en cours pour assurer une croissance durable. Malgré les défis, l'expertise de l'association dans l'écosystème de la connaissance libre est reconnue.

Audition du rapport du commissaire aux comptes

Maxime Renon, commissaire aux comptes au cabinet Audit Synthèse, a présenté son rapport sur l'exercice comptable clôturé au 30 juin 2024.

L'exercice 2023-2024 se solde par un bénéfice de 21 315 €, marquant un redressement significatif par rapport au résultat déficitaire de l'année précédente (-220 000 € en 2023, de mémoire).

Les comptes ont été certifiés sans réserve.

Au 30 juin 2024, les fonds propres de l'association s'élèvent à 51 000 €, constitués des réserves accumulées. Ces fonds reflètent la santé financière de l'association.

Présentation du comité de gestion des conflits d'intérêts (CGCI)

Le Comité de gestion des conflits d'intérêts (CGCI) est actuellement composé de deux membres, Vincent Gailhaguet et Nadine Le Lirzin, tandis que le troisième membre ne donne plus de signe de présence.

Au cours de l'année 2024, le CGCI a tenu 11 réunions, examiné 3 saisines, et formulé 6 recommandations.

Cinq cas ont été étudiés, impliquant des membres agissant de bonne foi, convaincus d'œuvrer dans l'intérêt de Wikimedia France. Le rôle du CGCI est de protéger à la fois l'association et ses membres.

Attention aux apparences, un conflit d'intérêts apparent peut être aussi nuisible qu'un conflit réel. La vigilance est requise pour éviter des décisions simplifiées ou polarisées, qui augmentent les risques de mésinterprétation.

Perspectives d'avenir

Le CGCI doit comprendre au minimum trois membres pour bien fonctionner.

Il est proposé d'intégrer des suppléants ou des candidats non retenus au Conseil d'Administration pour renforcer l'équipe.

Le tirage au sort reste pertinent, sous réserve d'avoir suffisamment de candidatures. Une campagne est proposée par le CGCI, pour attirer davantage de candidats l'année prochaine.

Parmi les chantiers à ouvrir pour l'avenir figurent :

- Développer un processus d'intégration pour les membres du CGCI.
- Renforcer les relations entre le CGCI, le Conseil d'Administration (CA), et les salariés.
- Améliorer la communication autour des enjeux liés aux conflits d'intérêts.

Nadine Le Lirzin est surprise par la possibilité de révocation de membres qui ne sont pas

encore nommés, figurant sur le bulletin de vote. Elle évoque la problématique du nominatif, qui revient à voter contre des personnes à titre individuel. Elle demande au conseil d'administration de voter l'annulation de la révocation des membres.

Une réponse lui est formulée : Les statuts prévoient pour l'élection du comité de gestion de conflit d'intérêts que les membres soient tirés au sort et qu'un mois avant ce tirage, leurs noms soient publiés. Ainsi, les membres de l'association peuvent se prononcer sur les candidats s'ils estiment que ces derniers peuvent porter préjudice à l'association.

Or, cette année la date limite de candidature est la même que la date limite de révocation. Cette année, à la date limite de révocation, il n'y avait pas assez de candidatures. Donc les membres ne pouvaient pas se prononcer sur le besoin ou non de révoquer un ou une candidat.

L'ajout d'un point pour annuler cette révocation n'est pas possible, le quorum n'étant pas atteint en présentiel et une bonne partie des votes étant déjà exprimés en ligne.

Il a été souligné que le vote électronique limite les débats et complique l'atteinte du quorum, une difficulté à laquelle il faudra réfléchir pour les prochaines assemblées générales.

Présentation des candidatures au conseil d'administration

Chaque candidat·e dispose de quatre minutes pour se présenter à l'assemblée. Leur ordre de passage fait l'objet d'un tirage au sort.

Morgane Dawant

Ingénierie en information chez Engie, elle candidate car l'accès et la fiabilité de l'information est cruciale. Le contexte politique et numérique est en évolution et continuera d'évoluer dans les prochaines années.

L'assemblée lui adresse quelques questions, concernant l'expérience sur les projets Wikimédia et l'expérience dans d'autres associations.

Camille Françoise

Contribuant moins en ce moment, elle a été initiée par le chapitre néerlandais. Elle participe à Wikisource, Wikidata et Wikipédia, initiée par l'association les sans pagEs. Elle travaille dans les régulations internationales et sur le droit d'auteur. Elle souhaite travailler sur les aspects stratégiques.

L'assemblée lui adresse quelques questions concernant sa possible implication au sein du bureau, sa vision stratégique pour les institutions culturelles et le choix de ses engagements.

Simon Kempf

Administrateur de Wikipédia en français, il a la volonté d'améliorer le fonctionnement de Wikimédia France. Il souhaite apporter une expertise technique concernant le chantier LiveRC 2.0. Il est administrateur sur Vikidia.

L'assemblée lui adresse des questions concernant un possible conflit d'intérêts entre l'activité d'administrateur de Wikimédia France et de super bénévole sur LiveRC 2.0.

Cédric Tarbouriech

Chercheur, il a lancé le comité de convivialité lors de son premier mandat, et a travaillé sur l'intégration du code de conduite universelle. Il s'est impliqué dans la réflexion autour des groupes locaux. Il souhaite terminer la refonte des statuts, nécessaire pour l'obtention de la Reconnaissance d'utilité publique (RUP) et souhaite rendre le secrétariat plus efficace avec deux délégations au secrétariat.

L'assemblée lui pose des questions concernant son premier mandat et les aspects marquants qu'il garde à l'esprit.

Damia Vergnet

Contributrice depuis 2017, elle souhaite s'impliquer davantage dans l'association. Membre depuis 2021, elle a une expertise en informatique et en tech. Elle souhaite s'investir sur le dossier de la protection juridique des bénévoles, notamment sur Wikipédia en français où de nombreux contributeurices se sentent menacé·es. Une réflexion au sein du conseil d'administration à ce sujet serait intéressante selon elle, sans faire d'ingérence au projet.

L'assemblée lui adresse des questions concernant son intention de s'investir au sein du bureau, de la protection juridique des personnes qui contribuent sur les biographies de personnes vivantes et sur les actions stratégiques importantes.

Antoine Srun

Membre du conseil d'administration depuis trois ans, il est consultant en appel d'offres et en numérique responsable. Il a été vice-secrétaire pendant un an, secrétaire pendant un an puis vice-président la dernière année. Il a une bonne mémoire concernant le lieu de rangement des documents de l'association, de ses acronymes, de l'organisation, etc. Il a mené des actions d'animation et d'écoute des membres du conseil d'administration, entre autres.

L'assemblée lui adresse des questions concernant l'importance de l'axe concernant les groupes locaux, de l'accroissement de la diversité du conseil d'administration et de sa vision de la décision consensuelle.

Anne Jeanneret

Biologiste de formation, elle est présente sur les projets Wikimédia depuis 2009. Les valeurs des projets l'accompagnent. Elle est administratrice sur Wikipédia en français et fût investie au conseil d'administration de Wikimédia Belgique pendant trois ans. Elle est investie auprès de Wikifranca.

L'assemblée lui adresse des questions concernant son implication à Wikimédia Belgique et ses intentions de rejoindre le bureau de Wikimédia France.

Résultat des votes

Mathis Benguigui, président de la commission électorale, présente les résultats des votes

- **Résolution 1** : Approbation du rapport moral. **Adoptée**, 151 pour ; 7 contre ; 17 ne se prononce pas ;
- **Résolution 2** : Approbation du rapport financier. **Adoptée**, 145 pour ; 5 contre ; 25 ne se prononce pas ;
- **Résolution 3** : Approbation des comptes de l'exercice 2023-2024 et affectation du résultat. **Adoptée**, 148 pour ; 5 contre ; 22 ne se prononce pas ;
- **Résolution 4** : Approbation du montant des adhésions. **Adoptée**, 156 pour ; 6 contre ; 13 ne se prononce pas ;
- **Résolution 5** : Approbation du budget rectificatif 2024-2025. **Adoptée**, 132 pour ; 6 contre ; 36 ne se prononce pas ;
- **Résolution 6** : Approbation du budget prévisionnel 2025-2026. **Adoptée**, 131 pour ; 12 contre ; 31 ne se prononce pas ;
- **Résolution 7.1** : Révocation de la candidature de Caroline Flaissier. **Adoptée**, 69 pour ; 33 contre ; 73 ne se prononce pas ;
- **Résolution 7.2** : Révocation de la candidature de Jonathan Mouton. **Adoptée**, 66 pour ; 40 contre ; 69 ne se prononce pas ;
- **Résolution 7.3** : Révocation de la candidature de Séverine Scott Tchuente. **Adoptée**, 60 pour ; 39 contre ; 76 ne se prononce pas.

Élection au conseil d'administration

Au total, 176 personnes ont exprimé leur vote, que ce soit sur place ou en ligne.

Les résultats sont annoncés par ordre du nombre de voix croissants.

Ne sont pas élus :

- Simon Kempf avec 88 voix ;

- Damia Vergnet avec 102 voix.

Sont élus au conseil d'administration :

- Morgane Dawant est élue pour un an avec 105 voix ;
- Anne Jeanneret est élue pour trois ans avec 129 voix ;
- Antoine Srun est élu pour trois ans avec 132 voix ;
- Cédric Tarbouriech est élu pour trois ans avec 132 voix ;
- Camille Françoise est élue pour trois ans avec 137 voix.

Le tirage au sort des membres de la commission de conflits d'intérêts n'est pas effectué, étant donné la révocation des trois candidatures déposées.

Présentation du comité d'audit

Jean-Baptiste Laurent, président du comité d'audit présente le bilan d'activités 2023-2024 du comité.

Rôle et missions

Le comité a un rôle de contrôle interne et de maîtrise des risques. Il joue un rôle consultatif essentiel pour l'association. Il intervient à travers l'examen des dispositifs de maîtrise des risques et des comptes, afin de veiller à la bonne gestion et à la transparence des activités.

Il fournit des avis objectifs et indépendants sur le bien-fondé et l'efficacité des initiatives prises par le conseil d'administration, la direction salariée, et les équipes, dans les domaines susceptibles d'avoir des conséquences financières ou en matière de gestion des risques. Il émet des recommandations visant à renforcer les décisions prises par les organes de gouvernance et les équipes salariées.

Le comité est composé de six personnes :

- Jean-Baptiste Laurent, président du comité.
- Pascal Radigue, trésorier de l'association, membre de droit.
- Trois adhérents bénévoles extérieurs au conseil d'administration : Jean-Claude Balest, Rémi Jouan, et Paul Schrepfer.
- Isabelle Vecchiatto, commissaire aux comptes, qui apporte une expertise spécifique en matière de déontologie et de gestion associative.

Jean-Baptiste Laurent passe en revue les activités 2023-2024 du comité.

Le comité a été saisi pour valider/invalider une note de frais d'un membre du conseil d'administration, est intervenu sur la relecture et réécriture des statuts des missions et objectifs du comité en accord avec le CGCI, pour ne pas faire doublon. Il est prévu de former les membres du comité d'audit sur les rôles à jouer et les enjeux pour un tel comité dans une association.

La présentation s'est poursuivie par des questions de l'assemblée.

Discussion sur les dispositifs pour assurer la diversité de composition du conseil d'administration

Il a été souligné que l'année passée, le conseil d'administration ne comptait qu'une seule femme, et aucune femme cisgenre, un retard évident par rapport à d'autres organisations qui s'engagent pour une parité à hauteur de 40%. Des membres ont rappelé que les grandes entreprises françaises doivent désormais respecter ces quotas, tout en reconnaissant que Wikimédia France est loin d'avoir les mêmes moyens et effectifs. La situation actuelle de l'association, où les femmes et d'autres groupes sont sous-représentés, soulève la question de l'image que cela renvoie, mais aussi celle des opportunités manquées pour enrichir les compétences et perspectives au sein du CA.

L'idée, en lançant cette discussion, est de récolter l'avis de l'assemblée générale concernant l'instauration d'une règle sur la parité au sein du conseil d'administration.

Plusieurs membres ont débattu de l'éventualité d'introduire une règle de parité, et des exemples concrets ont été évoqués pour illustrer son impact. Vincent Gailhaguet a mentionné les progrès réalisés dans des entreprises d'ingénieurs qui, malgré des débuts difficiles, ont réussi à atteindre leurs objectifs de diversité grâce aux quotas. Un autre membre a cité la Fédération française d'échecs, qui a instauré une obligation d'intégrer au moins une femme au CA. Cette mesure a non seulement doublé le nombre de candidatures féminines, mais également formé de nombreuses femmes à des responsabilités.

Florence Devouard a exprimé son scepticisme, arguant que l'application stricte de quotas dans une petite structure comme Wikimédia France, où le vivier de membres actifs est limité, risquerait de priver l'association de candidats compétents. Elle a également mis en garde contre la stigmatisation potentielle des personnes élues grâce à un quota, qui

pourraient être perçues comme manquant de légitimité. Capucine-Marin Dubroca-Voisin, en réponse, a mentionné l'exemple des partis politiques qui organisent des votes par collège (hommes et femmes) pour garantir la parité.

Anne Jeanneret a défendu la priorité donnée à un CA fonctionnel, soulignant qu'un manque de compétences dans un contexte associatif restreint pourrait décourager des membres potentiels. Adélaïde Calais (Wikimédia France) a proposé une mesure intermédiaire, suggérant de réduire la durée des mandats (par exemple à un an) tant que la parité n'est pas atteinte.

Nadine Le Lirzin a rappelé que la diversité ne se limite pas à la parité hommes-femmes. Selon elle, un CA de 12 personnes permettrait une pluralité de points de vue et éviterait de rester enfermé dans une « bulle de perspective ». En complément, Vincent Gailhaguet et Sébastien ont insisté sur l'importance de clarifier les rôles et responsabilités du CA, pour rassurer les femmes et les encourager à candidater. Sébastien a proposé d'examiner les craintes et anticipations des femmes face à ces responsabilités, afin de mieux les comprendre et d'y répondre.

Lupin a ajouté que les hommes sont souvent plus enclins à solliciter des promotions, ce qui appelle à une démarche proactive pour chercher des candidatures féminines et diversifiées.

Florence Devouard a évoqué le contexte plus large des initiatives pour la diversité, notamment la [campagne SheSaid](#), tout en signalant les tensions internes et externes suscitées par ces projets.

Questions diverses

Luc Hervier (Wikimédia France) a présenté les résultats préliminaires de la troisième enquête annuelle sur les membres de Wikimédia France. Ces résultats, bien qu'encore partiels, offrent des perspectives intéressantes sur l'évolution des adhérents et leur perception de l'association. L'ensemble des résultats définitifs sera présenté ultérieurement.

Des membres de l'assemblée générale ont exprimé leur réticence à répondre à cette enquête, les questions permettant l'identification des répondants.

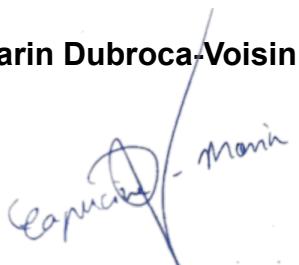
Depuis le départ de Mathilde Louis (ex-Wikimédia France), le projet Wikeys n'est plus directement géré, bien que Wikimédia Suisse ait manifesté un intérêt pour le jeu,

actuellement testé en classe. Par ailleurs, Mathieu Denel (Wikimedia France) a repris la gestion de deux autres initiatives : Wikimédia en classe et le projet d'évaluation Pix.

D'autres discussions ont suivi, concernant la contribution à l'activité de l'association sous pseudonyme, le fond Foliot, le financement de la Banque Public d'Investissement (BPI), la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP), et l'effritement des donations.

L'assemblée générale est clôturée.

Capucine-Marin Dubroca-Voisin
Présidente



A handwritten signature in blue ink. It starts with 'Capucine' in a stylized script, followed by a short horizontal line, then 'Marin' in a smaller, more formal script. The signature is somewhat fluid and personal.

Camille Françoise
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, consisting of the name 'Françoise' written in a cursive, flowing script. The signature is underlined with a single horizontal line.